

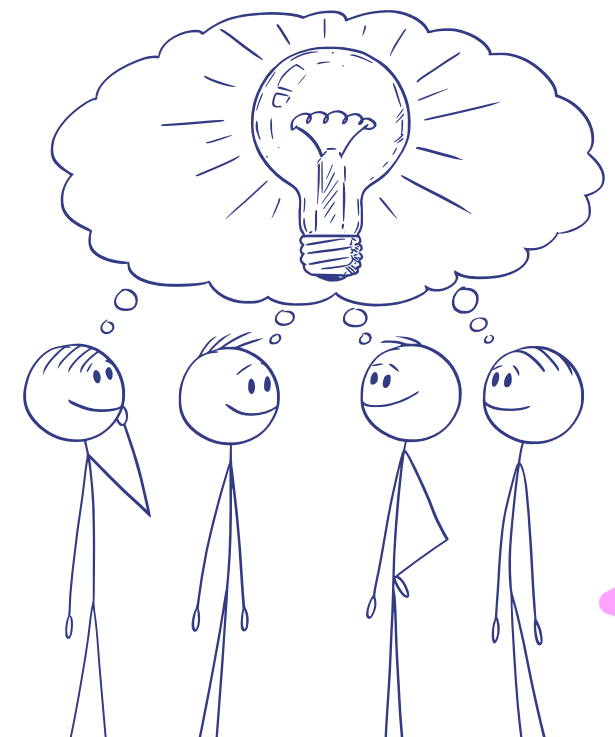
Assemblée citoyenne du Futur Marseille



Mission Prospective

Raison d'être de l'Assemblée citoyenne du Futur

- Le besoin d'associer les citoyens à la réflexion sur le temps long et sur la construction commune d'une vision de la ville du futur, ainsi qu'aux décisions stratégiques à court terme qui engagent l'avenir
- Le besoin de sensibiliser les citoyens à la multitude de trajectoires de transition possibles vers une ville juste plus verte et plus démocratique
- Le besoin de faire atterrir la vision à long terme à travers des actions concrètes et visibles à court terme
- Le besoin de "réparation" pour renouer la confiance et transformer la colère en pouvoir d'agir
- Le besoin d'inclusion de ceux.celles exclu.e.s des dispositifs démocratiques actuels
- Le besoin de montée en compétences des citoyen.ne.s et d'encouragement de la créativité territoriale et de l'expérimentation



En quoi l'ACF se distinguera des autres dispositifs de concertation ?

(CIQ, tables de quartiers, conseils citoyens, concertations ponctuelles...)

L'ACF complétera les dispositifs participatifs existants ou à créer qui peuvent aussi recueillir les aspirations des citoyens à transformer la ville et faire évoluer les politiques publiques dans une perspective de développement durable

- L'ACF constituera un dispositif pérenne consacré aux enjeux du futur de Marseille
- Elle interviendra a priori plutôt à l'échelle de la ville
- Elle réfléchira non seulement à la transformation physique de Marseille mais aussi aux évolutions des modes de vie et du fonctionnement de la société
- Elle s'appuiera sur de la formation et une expertise la plus neutre possible
- Elle stimulera le dynamisme citoyen et démocratique par un renouvellement annuel de ses membres
- Le tirage au sort garantira la diversité de ses participants
- Elle interagira avec les autres dispositifs ou instances déjà établis.

Composition de l'Assemblée citoyenne

111 citoyens tirés au sort parmi la population marseillaise (à partir de 16 ans)

Assemblée renouvelée entièrement tous les ans

Tirage au sort

- 71 sur liste électorale (472 000 électeurs), avec critères de représentativité (sexe, quartier, âge, CSP)
- 16 de jeunes de 16 à 18 ans – Tirage au sort dans 16 lycées des 16 arrondissements marseillais.
- 24 tirés au sort parmi des volontaires mobilisées via des associations afin de toucher les citoyens qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales.

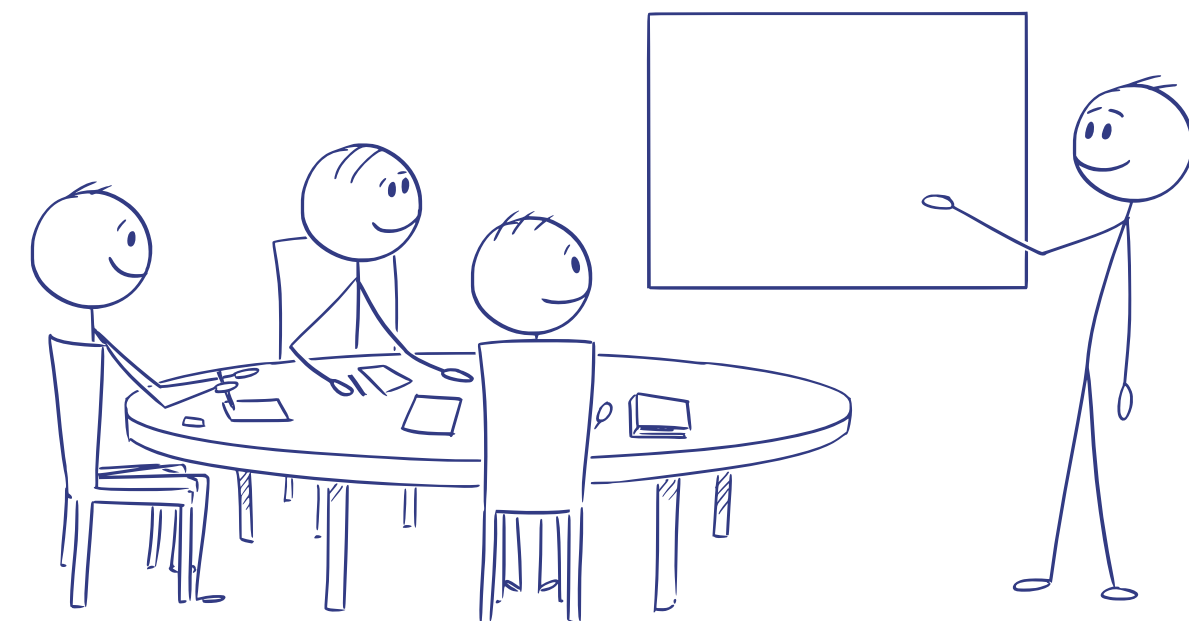


Animation et coordination de l'Assemblée

Au démarrage, un prestataire externe accompagnera la Mission Prospective pour l'animation et la coordination des activités de l'Assemblée

Principales missions :

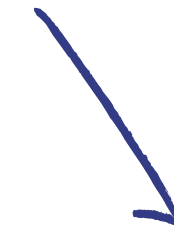
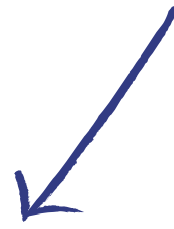
- organiser, animer et rendre compte des sessions de l'Assemblée citoyenne
- proposer des sessions de formations et d'information pour une montée en compétence des membres
- structurer les modes de travail et la gouvernance de l'ACF
- veiller à l'articulation de l'ACF avec les autres espaces de dialogue du territoire
- participer à la capitalisation et à la diffusion des travaux de l'ACF



4 groupes de travail - 4 grands thèmes proposés au démarrage

sur saisine de la Ville

en auto-saisine par l'ACF



Thème 1

Thème 2

Thème 3

Thème 4

**Marseille
climatiquement
neutre en 2030 –
Cœur de ville
Résilient**

**Priorité
Municipales
(choix d'un sujet
par le Maire)**

**Quelle ville et
quels modes de
vie pour demain
?**

**Place du citoyen
dans la
démocratie
locale**

*Participation au
contrat de ville
Climatique neutre
en 2030.*

*Nos propositions :
Propreté
Energies renouvelables
Précarité énergétique
Restauration scolaire*

**Place de la voiture la ville
*Produire et consommer
autrement
*Usage de l'espace public
*Accès à la culture et au
sport*

*Evolution des
dispositifs de
participation et
de
gouvernance
territoriale*

Programme de travail

Voici les grandes lignes du programme de travail de l'ACF (14 jours au total)

- une séance de lancement officiel avec les élus et le Maire
- un week-end de lancement et d'intégration : découvert interconnaissance, création du collectif, formation et information des membres
- une journée de travail par mois en 4 groupes de travail (hors juillet et Août), dont 3 séances plénières d'une demi-journée afin de partager les avancées du travail entre les groupes.
- un week-end de clôture permettant de capitaliser, de faire un bilan sur les apprentissages et de célébrer.

PROGRAMME DE TRAVAIL - Assemblée Citoyenne du Futur

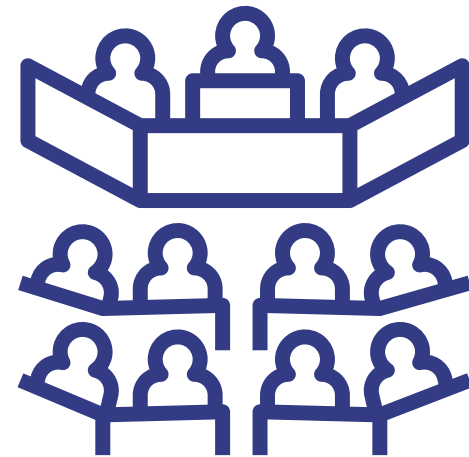
Jov 22	Nov 22	Dec 22	Janv 23	Fév 23	Mars 23	Avril 23	Mai 23	Jun 23	Jul 23	Sept 23	Oct 23	Nov 23
Plénière	Week-end lancement	G1 G2 G3 G4	G1 G2 G3 G4	Plénière G1 G2 G3 G4	G1 G2 G3 G4	G1 G2 G3 G4	G1 G2 G3 G4	Plénière G1 G2 G3 G4	G1 G2 G3 G4	G1 G2 G3 G4	G1 G2 G3 G4 Plénière	Week-end Clôture
Lancement officiel	Créer le collectif Formations	Information et problématisation Formulation des hypothèses de travail		Présentation et validation des hypothèses	Recours à l'expertise, formulation de premières propositions			Présentation et validation des propositions	Productions finales		Présentation et validation des travaux	Capitalisation évaluation transmission

Mandat de l'Assemblée et résultat du processus

Proposition
d'avis ou de
vœux



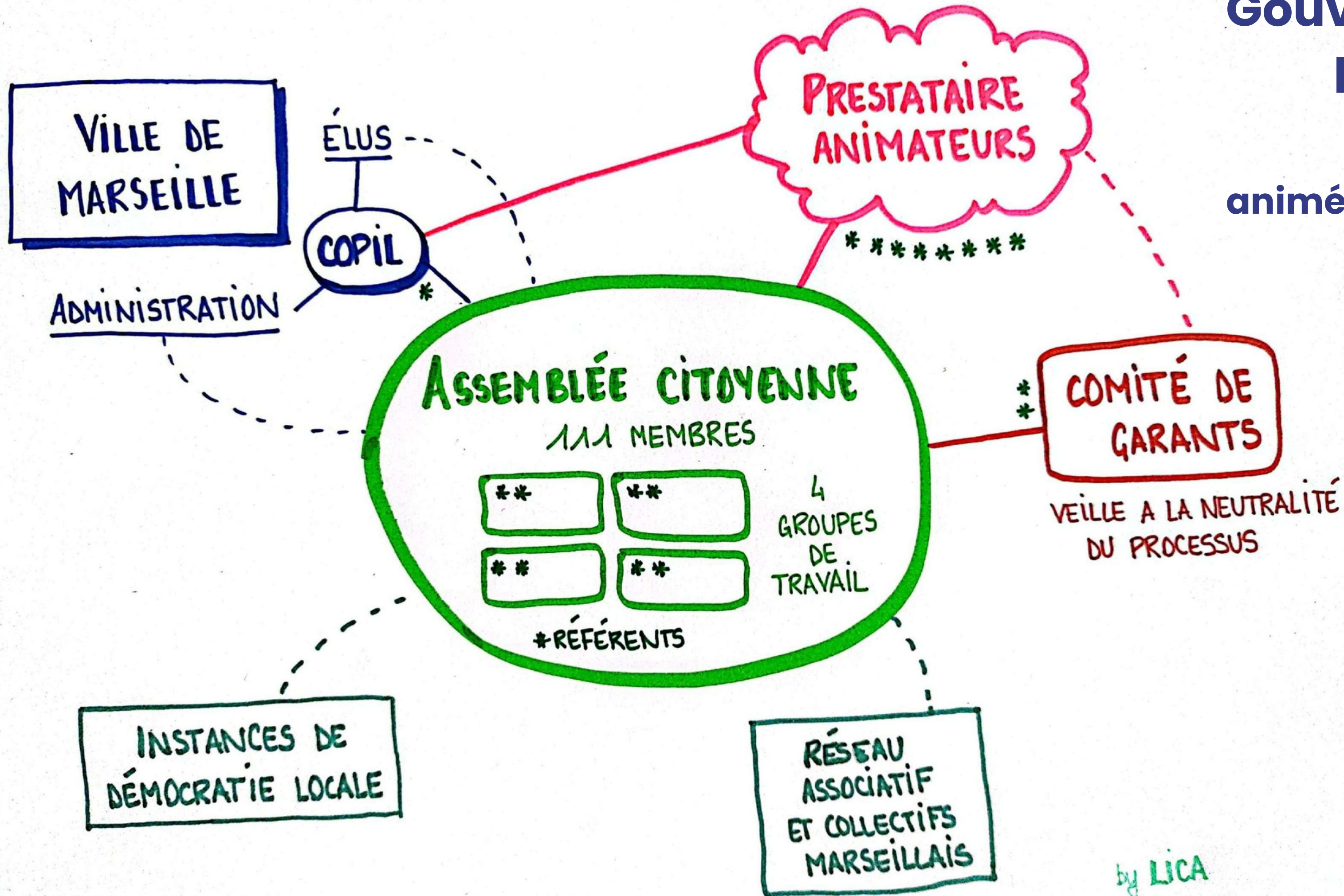
Proposition de
délibération
au conseil
municipal



Possibilité
d'évaluer une
politique publique
ou un dispositif.



Gouvernance de l'Assemblée citoyenne animée par la Mission Prospective



by LICA

